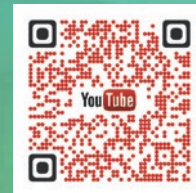




le trait social

LAB'2019

REVIVEZ LES
TEMPS FORTS



Retrouvez
toutes les vidéos
du Lab'2019
sur la chaîne
YouTube de AMLI

en réseau avec **BATIGERE**

Le trait social désigne l'engagement des sociétés du Groupe BATIGERE en faveur de l'accès et du maintien dans leurs logements des publics les plus fragiles. Fort de ses valeurs de bailleur citoyen, le Groupe BATIGERE s'appuie sur l'expertise du tandem AMLI, association, et Présence Habitat, ESH spécialiste du logement thématique, toutes deux porteuses de la signature « Le Trait Social ». AMLI et Présence Habitat développent notamment des solutions de logements innovantes à forte plus-value sociale, accompagnent les locataires de BATIGERE dans leurs parcours résidentiels et proposent, avec leurs partenaires sur les territoires, des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement dans et vers le logement.

Le socle des valeurs du « Trait Social » repose sur les engagements de solidarité et de promotion de la diversité et de l'égalité des chances pour garantir un accompagnement bienveillant et efficient aux personnes les plus isolées.






le trait social SYNTHÈSE LAB 2019

ÉCHANGES introductifs




Le bilan des actions
menées depuis le LAB 2017

Un cycle de réflexion a été engagé depuis 2016 autour de 3 thématiques phares qui ont été traitées à l'occasion de plusieurs rendez-vous internes et externes : [La Déprise](#), [Le Logement d'Abord et le Numérique](#).


 Le Lab'2019 fut l'occasion de faire [le bilan des actions mises en place](#) sur chaque thématique et de mettre en exergue les perspectives. Ces sujets demeurent d'actualité et doivent continuer à être cultivés, notamment le numérique qui irradie chacun des projets portés par le Trait Social. Les propos introductifs d'[Olivier Rigault, Directeur Général d'AMLI et de Présence Habitat](#) et de [Claude Knapik, Président du Directoire de BATIGERE](#), ont permis de redonner la définition de l'engagement

Trait Social de BATIGERE et plus particulièrement du rôle d'AMLI et de Présence Habitat comme les principales structures porteuses des valeurs du Trait Social.

 [Un film reprenant les faits marquants du Trait Social et de notre environnement](#) depuis le dernier Lab en 2017 émaillé d'éléments de contexte sur l'environnement politique, législatif et sociétal a permis à [Evelyne Briois, Présidente de Présence Habitat, Florence Glanois-Rolland, Directrice Générale déléguée d'AMLI et de Présence Habitat](#) et [Mohamed Boukayouh, Directeur Général Adjoint de rebondir en présentant les axes forts du développement des activités](#) du Trait Social sur les deux années écoulées.



Cette table ronde introductive a permis également d'évoquer la vocation du Lab comme un temps d'échanges autour de thématiques communes dans une volonté ambitieuse d'agir ensemble en faveur des publics fragiles.

 **Un second film reprenant les temps forts du Lab'2017** émaillé de témoignages de collaborateurs et collaboratrices a permis de faire un focus sur les actions mises en place.



CARTE BLANCHE À JULIEN DAMON

« Mettre à l'abri, héberger, loger : évolutions et perspectives ». Un bien vaste sujet sur lequel **Julien DAMON, sociologue spécialisé dans les politiques sociales**, a proposé une conférence. Véritablement captivant, usant sans détour d'un ton décalé et percutant, **Julien Damon a posé les grandes lignes d'un constat** toujours aussi préoccupant sur la question du sans-abrisme.





le trait social SYNTHÈSE LAB 2019

ATELIERS participatifs



« Le logement d'abord »
« La déprise »
« Le numérique »

Agir ensemble pour le Logement d'abord

Lancé en 2018, le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, dit plan Logement d'abord, a pour ambition de diminuer de manière significative le nombre de personnes sans domicile d'ici 2022, en privilégiant des solutions pérennes de retour au logement, plutôt que la multiplication de réponses d'hébergement de court terme. Il vise à orienter rapidement les personnes sans-domicile vers un logement durable grâce à un accompagnement adapté.

24 territoires de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord ont été sélectionnés en mars 2018, dont Metz Métropole. AMLI a invité les acteurs de cette mise en œuvre, **Martine Artz**,

Directrice Départementale de la DDCS de Moselle, Bénédicte Michel, Directrice de l'Habitat et de la Cohésion Sociale de Metz Métropole, Michel Gocel, Directeur Général de l'Association Est Accompagnement à présenter leur bilan et évoquer ensemble [les perspectives de l'acte 2 du Logement d'Abord.](#)



Les dernières données de l'INSEE soulignent que les jeunes relevant du dispositif de protection de l'enfance sont particulièrement exposés à la rue : 23 % des personnes privées de logement sont d'anciens enfants placés, alors qu'ils ne représentent que 2 à 3 % de la population générale.



En présentant la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté le 13 septembre 2019, le Président de la République a fixé l'ambition de mettre fin aux sorties sans accompagnement de l'aide sociale à l'enfance. Plusieurs engagements ont été pris par l'Etat, notamment celui du Logement, en veillant à ce qu'aucun jeune majeur ne quitte l'aide sociale à l'enfance sans logement stable. Les freins à l'accès au logement sont réels et peuvent être de nature différente : ressources trop faibles, difficulté d'accès aux droits, inadaptation de l'offre de logements aux besoins spécifiques des jeunes... Autant de freins pour lesquels un travail collégial avec les partenaires des territoires doit permettre de garantir une réponse adaptée.


AMLI a invité ses partenaires de l'insertion professionnelle, du logement social et des politiques départementales en faveur du logement des jeunes à débattre de ce sujet. **Sophie Naudin, Responsable de l'unité «Logement social et mixité» à la DREAL, Mounir El Harradi, Directeur d'Apsis Emergence, Faustine Waeckel, Responsable Activités et Innovations Sociales chez BATIGERE Rhône-Alpes, Abdelali Fahime, Directeur Général du** **CMSEA**, ont partagé leurs **points de vue d'experts** dans une table ronde et ont dressé un état des lieux des besoins du public jeune et des engagements à prendre collectivement, à chaque niveau d'intervention, pour développer des solutions adaptées et garantes du continuum de la prise en charge.





Agir ensemble à travers le lien partenarial en faveur des publics accompagnés

Partir du besoin des personnes pour proposer un accompagnement adapté, voilà un des engagements pris collectivement lors de l'atelier Déprise et lien partenarial. Pour traiter de la thématique de la déprise, l'angle retenu est celui du lien entre AMLI et l'ensemble des partenaires intervenant en faveur des publics qui parfois sont plus difficiles à rencontrer. La rédaction commune d'une charte multi partenariale inscrite dans le cadre du projet social accompagnant la restructuration du foyer de Metz BLIDA a été le support de cet atelier de co-construction. Cette charte a pour objectif de traduire les engagements de chaque partie prenante partenaire dans un objectif commun, celui du bien vivre des résidents, indépendamment de leur statut au sein de la structure (hébergé, locataire). Elle permet de définir le cadre des interventions de chacun, de valoriser le travail collectif et de professionnaliser les pratiques.

 A l'occasion du Lab'2019 **un atelier de co-construction** a réuni plus de 80 participants, collaborateurs d'AMLI ou partenaires associatifs, pour construire ensemble des pistes d'engagements communs auprès des publics accompagnés.



« Nous assurerons écoute, respect et bienveillance dans l'accompagnement des projets de vie des résidents »

« Nous nous engageons à reconnaître que la personne accompagnée est la première experte de sa situation »

« Nous nous engageons à prendre en compte les situations singulières du public accompagné en osant innover »

« Nous nous engageons à rechercher et mutualiser les compétences existantes chez tous les acteurs, en premier lieu les bénéficiaires »



Agir ensemble pour lutter contre la fracture numérique

Place au théâtre ! Et pas n'importe quelle pièce de théâtre. C'est une prestation de théâtre forum qui a été donnée lors du Lab'2019.

De quoi s'agit-il ? Une scène, dont le scénario a été construit à partir des témoignages de collaborateurs et collaboratrices d'AMLI sur leur expérience de la fracture numérique et du frein qu'elle représente parfois dans l'accompagnement des personnes, est jouée par des comédiens professionnels.

Lorsque le problème est arrivé à son paroxysme (ici une personne accompagnée n'a plus accès à ses droits et n'arrive plus à se connecter à son espace personnel en ligne) les comédiens s'interrompent et proposent aux spectateurs de devenir acteurs. **Une méthode de travail participative et ludique** où les points de vue se confrontent jusqu'au consensus de la solution à apporter à la personne.

Démarches administratives, recherche d'emploi, accès aux droits et à la culture... La technologie s'est imposée dans toutes les vies, sans distinction sociale. AMLI s'engage contre la précarité numérique et « l'illectronisme », nouvelle vulnérabilité sociale d'inhabilité numérique, et veille à sensibiliser ses équipes aux enjeux professionnels liés.





Une zone d'exposition et un espace dédié aux Lauréats de la Fondation BATIGÈRE



En parallèle des ateliers, **un espace d'exposition** a été aménagé et a permis aux participants de découvrir une exposition photo « De l'immigré au Chibani », projet de valorisation et de mise en lumière des anciens travailleurs immigrés maghrébins, initié par l'association Aléos et réalisé en lien avec l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

La Fondation Batigère était représentée par deux associations lauréates qui ont présenté leurs actions en faveur de la création de lien social et des conditions d'égalité des chances :

- DIMOA, outil pédagogique d'aide à l'apprentissage du français pour les jeunes allophones de 4 à 15 ans sous forme de jeu de société.
- La bidouillothèque, création d'un centre de ressources partagées de matériel numérique et électronique en faveur d'un apprentissage appliqué, de la mise en œuvre de nouveaux projets, de réalisations créatives avec un accompagnement pédagogique et des conseils pour choisir les outils adaptés.





le trait social SYNTHÈSE LAB 2019

AGIR ensemble



Innovations et points de vue d'experts

Une table ronde avec la participation de **Sylvain Mathieu, Délégué Interministériel à l'Hébergement et à l'Accès au Logement**, d'**Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du logement**, de **Julien Damon, Sociologue**, de **Nicolas Zitoli, Président d'AMLI** et d'**Olivier Rigault, Directeur Général d'AMLI et de Présence Habitat** a conclu la manifestation.

Les échanges ont porté sur les perspectives d'approfondissement de chacune des thématiques et pour aller plus loin sur les enjeux qui apparaissent dans le contexte social et politique actuel. L'occasion d'évoquer de nouveaux axes de réflexions dans lesquels Le Trait Social aux côtés de ses partenaires pourrait s'engager. **Sylvain Mathieu** a notamment

évoqué l'acte 2 du Plan pour le Logement d'Abord et la décentralisation de la prise en charge du logement accompagné et du sans-abrisme. La prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, des populations migrantes, le logement des jeunes ont également été évoqués.

La présence des services de l'Etat à l'occasion de cette table ronde de conclusion a permis de poser la question de l'évaluation des politiques sociales et de leur performance, voire de leur productivité.

le trait social SYNTHÈSE LAB 2019



Le constat est unanime : les fragilités, qu'elles soient financières, sociales ou relevant de la santé, ne reculent pas, et les acteurs du logement sont plus que jamais au cœur de cette problématique. **Sylvain Mathieu** a initié le débat en réaction à la projection d'un témoignage vidéo relative à la thématique émergente du travail pair en évoquant la nécessaire évolution du travail social : « il est nécessaire de rentrer par le besoin des personnes et non par les procédures ». La question de la pair-aidance a fait également réagir **Emmanuelle Cosse** qui a exprimé l'impératif enjeu de considérer la personne qui entre dans un dispositif comme un sujet dans sa globalité et non comme une somme de plusieurs problématiques, tout en lui offrant la possibilité d'exprimer ce qui ne va pas dans l'accompagnement qui lui est proposé. Cette notion pose la question de la performance du travail social et de l'évaluation de l'accompagnement. Sujet sur lequel **Julien Damon** a exprimé l'exigence de « productivité » du travail social.

Les débats se sont ensuite portés sur le bilan de l'acte 1 du **Plan Logement d'Abord**. Sylvain Mathieu a concédé que si tout n'était pas parfait, notamment en évoquant la question du sans-abrisme qui demeure une réalité, le Plan Logement d'Abord a rempli une grande part de sa fonction : « nous n'avons jamais fait autant d'intermédiation locative, jamais autant de places en pensions de famille, de PLAI ». Pour exemple la production de PLAI adaptés a doublé


depuis sa mise en place. Le DIHAL a conclu son propos en admettant que s'il y a un acte 2 du Logement d'Abord « c'est bien qu'il y a encore du travail ». Emmanuelle Cosse a rebondi en évoquant la forte crise de la mise à l'abri et de l'hébergement notamment liée aux flux migratoires et à la création de campements sur les territoires et en exhortant les participants à imposer collectivement « l'idée qu'on ne peut plus accepter d'avoir des personnes à la rue ». Sylvain Mathieu a répondu en évoquant la nécessité de mieux organiser et mieux articuler les moyens de l'action sociale en France. Sur cette question d'articulation, Nicolas Zitoli a évoqué la spécificité du Groupe BATIGERE alliant compétences des bailleurs sociaux et celles d'un opérateur associatif. Une organisation qui repose sur la conviction que c'est notamment grâce à la mobilisation des intelligences et des expertises que le Groupe BATIGERE a la capacité de proposer des solutions innovantes et efficaces de logement et d'hébergement.

La question de l'efficacité du logement social a également été posée, Emmanuelle Cosse résume : « Le logement social doit améliorer ses capacités de prise en charge des publics les plus précaires mais heureusement qu'on a 5 millions de logements sociaux abordables ».



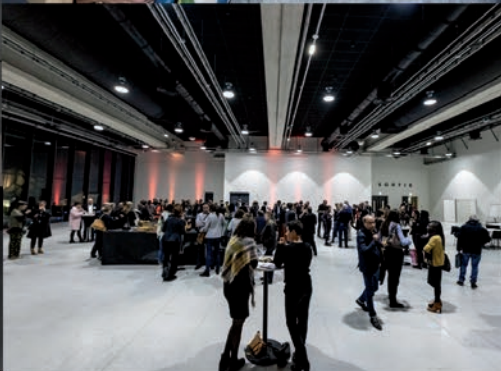


Sur le sujet tristement d'actualité de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, **Nicolas Zitoli** a rappelé l'engagement d'AMLI notamment avec l'ouverture en 2019 de deux Centres d'Hébergement d'Urgence à Choisy le Roi et à Paris proposant des places réservées aux femmes seules, avec ou sans enfants. Il a également rappelé l'ambition primordiale d'aller plus loin que la seule mise à l'abri par le logement et de proposer un véritable accompagnement dans le dédale de démarches administratives, judiciaires, financières, d'accès aux droits et d'emploi auquel ces femmes doivent faire face. Emmanuelle Cosse abonde en rappelant la nécessité de formation et de sensibilisation sur ce sujet des équipes qui travaillent au plus près des locataires et des résidents et conclut : « Les femmes victimes de violences n'ont pas un problème de logement, elles ont un problème de violence ».

 Au-delà des sujets évoqués durant **un débat passionnant d'une heure**, **Olivier Rigault** a conclu en évoquant les sujets d'actualité sur lesquels AMLI et Présence Habitat vont poursuivre leurs efforts, notamment le vieillissement de la population et la perte d'autonomie en proposant des réponses telles que l'ouverture de nouvelles résidences autonomie ou encore la réhabilitation des résidences existantes. La pérennisation des dispositifs d'hébergement, à organiser, ou encore le traitement des anciens Foyers de Travailleurs Migrants, en voie d'achèvement, sont également



des chantiers prioritaires. Le Directeur Général d'AMLI et Présence Habitat a également présenté les perspectives de développement sur les nouvelles thématiques émergentes, dont Le Trait Social devra également s'emparer, tel que le développement de l'habitat inclusif, ou encore la mesure de la performance sociale en passant par la création de places d'hébergement intercalaires, notamment dédiées aux femmes en rupture de logement.



L' **association AMLI**, organisatrice du Lab'2019 Trait Social, remercie l'ensemble des participants : partenaires institutionnels ou associatifs, collaborateurs ou résidents, intervenants ou spectateurs, pour la qualité de leurs exposés, la richesse des échanges et le partage d'expériences. C'est dans cette diversité de points de vue et d'expertises que réside la réussite de cette manifestation et la vocation première du Lab' Trait Social.



www.amli.asso.fr

METZ CONGRÈS - ROBERT SCHUMAN

www.amli.asso.fr

le trait social
LAB'2019

